

ont été organisés, on a pu circonscrire le feu, qui menaçait de détruire un pâté de maisons d'ouvriers, attenants au théâtre, et appartenant à M. Emile Moreau. Les deux maisons contiguës, donnant sur la rue du Fontenoy, ont été brûlées préservées. Celles de M. Moreau ont été détruites, endommagées. Du théâtre, il ne reste que les quatre murs. Ce bâtiment appartenant à M. A. Noyelle, banquier. Les pertes, qui ne peuvent être encore évaluées, sont assez importantes. Elles sont couvertes par une assurance à la Compagnie La France.

On ignore les causes de l'incendie. Sur les lieux du sinistre, se trouvaient MM. les Commissaires d'arrondissement, de nombreux agents de police, conduits par M. Duhamel, inspecteur, et quelques brigades de gendarmes. M. Graux, adjoint des pompiers, a été légèrement blessé à la jambe par la chute d'une tuile.

Un ouvrier tisserand, Pierre Delcourt, a été trouvé mort, ce matin, sur un escalier du cabinet de M. César Lafontaine, rue de l'Alma, chez qui il louait une chambre. Dans la soirée, Mme Lefebvre ayant aperçu Delcourt couché sur les marches, crut qu'il s'était endormi, comme cela lui arrivait souvent, à la suite d'excessifs boissons, et elle l'avait fortement secoué pour le réveiller.

Delcourt n'avait pas donné signe de vie et Mme Lefebvre avait appelé des voisins, qui s'étaient empressés d'aller chercher un médecin. Delcourt est mort d'excessifs alcooliques. Son cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Des malfaiteurs ont essayé de s'introduire chez M. Hippolyte Quiry, rue Blanchemaison; ils ont vu une volée et allié, sans doute, briser un carreau, lorsqu'un voisin, éveillé par le bruit, se montra à sa fenêtre. A sa vue, les voleurs prirent la fuite.

Un carrousel aura lieu le dimanche 6 juillet, jour de la kermesse, au pont Dubreux, près Lille.

**Éphémérides de la charité roubaissienne.** — 5 mai 1884. — Guillaume Desmoulin est décédé et transporté entre les mains d'un frère de la charité, M. Desmoulin, à Roubaix, cinquante-cinq ans, de la paroisse de la Vierge, à charge par la dite église de deux obits et d'un messe de la Sainte Vierge, à célébrer dans les deux années les mois de novembre et d'avril, et la messe pendant l'octave de Noël devant l'image de Notre-Dame. Il a augmenté plus tard cette donation (Voir l'éphéméride du 8 janvier 1884) et a prélevé une distribution de 13 sous aux pauvres de Roubaix, après chacun des obits, et de sept sous après la messe de la Sainte Vierge, pour cette charité.

Le revenu de deux cents de terre, sis à Roubaix, et 61 sous de rente héréditaire (Archives de Roubaix, G. 109 à 110, 41).

5 mai 1884. Le conseil national de bienfaisance constitué à Roubaix a profité des ouvriers de l'industrie cotonnière atteints par le chômage, ayant voté la distribution d'une somme de 694,000 francs et ayant nommé pour le département du Nord pour 30,792 francs, la Chambre de commerce de Lille, chargée de distribuer ces secours, en fait de secours, pour cette charité, à Roubaix est compris pour la somme de 2,000 francs; cette somme est remise à la Chambre consultative des arts et manufactures de Roubaix (Journal de Roubaix, n° 817).

**CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX**  
Bulletin de la séance du 4 mai 1884.  
Roubaix: 172 versements 37,316 fr. 00  
Secours de Lannoy: 15 dé- posants, dont 2 nouveaux. 1,157 fr. 00  
Total des versements. 38,473 fr. 00  
REMBOURSEMENTS  
Roubaix: 77 remboursements effectués 15,296 fr. 70  
Secours de Lannoy: 5 rembour- sements effectués 3,146 fr. 20  
Total des remboursements. 18,442 fr. 90

Les opérations du mois de mai sont satisfaisantes à Roubaix par M. Ernest Réquillart et E. La- combe-Sorel, directeurs; à Lannoy, par M. Gabriel Toulmond.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. — Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou maheu. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 29.  
Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilo- gramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31 c. 50.  
Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 34 c.

Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité et de farine de blé tendre, taxé à 34 c. 50. Les deux pains, à 7 c. 75. Les quatre pains, à 17 c. 50. Les huit pains, à 35 c.  
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 5 mai 1884.  
Le maire de Roubaix, Roussez, adjoint.  
Publié le 30 avril 1884.

**TOURCOING**  
Vol. — Les nommés Saussez Alexandre et Drelnick Isidore, hommes d'équipe, ont été arrêtés sous l'inculpation de vol de marchandises à la gare de Tourcoing.

Chronique du bien. — Dassonville, charpentier, rue des Archers, a trouvé un petit bracelet en argent qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

**LILLE**  
Société régionale d'horticulture. — Dimanche 4 ou lieu, au Palais-Ramasse, la séance générale mensuelle de cette grande association a eu lieu en l'absence de M. V. Meunier, M. C. de Franciosi, l'un des vice-présidents, a pris la présidence.

Après la lecture des procès-verbaux, qui, grâce à l'intervention de la société, ont permis la satisfaction des horticulteurs, le retrait de l'arrêté ministériel qui prohibait l'entrée en France de la terre dite de bruyères de Gand, M. le trésorier, en rapport l'exposition horticole du mois de juin prochain, a donné communication de la situation financière de la société.

Dans un langage clair et sympathique, M. Florimond Nicaise, jeune praticien et élève diplômé de l'École d'horticulture de Villorbois, a émis des idées développées, dans toutes ses phases, la culture forcée du fraisier. Cette plante, de la famille des rosacées, se prête parfaitement à ce genre de culture; en France, elle est aujourd'hui l'objet d'un commerce considérable. Dans le nord, quelques spécialistes forcent le fraisier sur une grande échelle.

Cette casserie toute pratique avait attiré au Palais-Ramasse un grand nombre de jardiniers et d'amateurs; aussi, à l'avenir, la société fera tout ce qui dépendra d'elle pour donner aux conférences tout l'intérêt qu'elles méritent.

L'Institution d'une école spéciale d'horticulture à Lille est en bonno voie. M. Prillieux, inspecteur général de l'enseignement agricole, guidé par la société régionale, s'entoure de tous les renseignements propres à arriver à ce but, et bientôt la ville de Lille se trouvera dotée d'un enseignement de plus, qui rendra les plus grands services à ceux qui se destineront à la culture florale, arboricole et maraîchère.

Un arrêté du ministre de l'instruction publique fixe les épreuves écrites pour le concours d'admission à l'école normale supérieure, pour la section des lettres, du 21 au 25 juin; pour la section des sciences, du 23 au 25 juin.  
Les épreuves auront lieu au chef-lieu d'académie où les candidats sont inscrits.  
Les épreuves orales auront lieu à Paris à l'école normale supérieure et commenceront le 25 juillet pour la section des sciences, et le 1er août pour la section des lettres.

L'exposition de géographie de Toulouse. — La Société de géographie de Lille nous prie d'informer ses membres que, sur la demande de plusieurs exposés, le déni pour la réception des livres, cartes, plans et autres objets destinés à l'exposition est prorogé jusqu'au 10 mai, jour où se comit se réunira.

Nous rappelons à nos lecteurs que la représentation au bénéfice de la Société Typographique Lilloise est fixée au samedi 10 courant. On pourra se procurer des billets à la location du Théâtre à partir de mercredi prochain.

Assassinat à Marquette. — Le parquet de Lille s'est transporté samedi, vers 5 heures, à Marquette,

pour faire une enquête au sujet du meurtre de Mme Lemaire-Vignolle.  
Les faits: Samedi, vers midi, César Lemaire-Vignolle, cultivateur à Marquette, près de l'asile de Lommelet, en rentrant chez lui, revenant de Lille, étonné de ne pas trouver sa femme, se mit à la chercher dans toutes les dépendances de son habitation, où tout était en désordre.  
Arrivé dans la grange, il aperçut étendu sur le sol, sans mouvement, un malheureux femme, il appela au secours, les voisins accoururent. On releva la victime dont la tête était couverte de nombreuses et graves blessures. On la croyait morte. Des soins lui furent prodigués aussitôt, mais il fut impossible de lui faire reprendre connaissance. Le médecin qu'on avait appelé aussitôt a déclaré que la position de la femme Lemaire était très grave.

L'assassin, son premier crime commis, est rentré dans la maison où il a cherché de l'argent. On dit qu'il a emporté une somme assez forte.  
Le coupable est jusqu'ici inconnu.  
La victime aurait succombé pendant la nuit, sans avoir repris connaissance.

**Mort accidentelle.** — Le sieur Callot, qui s'était fait la colonne vertébrale en tombant d'une voiture de bois, est mort samedi.

**L'affaire de faux en écritures commerciales.** — Le sieur Crétin dont nous avons annoncé l'arrestation a subi, samedi, son premier interrogatoire de M. le juge d'instruction.  
Cetle affaire prend de grandes proportions. Il paraît que l'inculpé, faisait accepter les valeurs qu'il tirait sur des clients avant de les remettre à l'escopette chez M. Duthoit-Thomassin et C<sup>o</sup>; ensuite il en majorait le chiffre. Cette majoration s'élevait, croit-on, à 200,000 fr.

Castrique avait obtenu de MM. Duthoit-Thomassin et C<sup>o</sup> un décompte de 50,000 fr. pour se donner du crédit endouane, il aurait majoré la lettre qui déterminait ce décompte et aurait ainsi fait croire à un crédit de cinq cent mille francs. Ses nombreux dépôts établis à Lille et dans les villes environnantes lui avaient permis de se procurer ce placement. Castrique sera mis en faillite.

Ce sera un affaire très-difficile à éclaircir et qui amènera certainement des procès importants, la seule affaire en douane passera certainement devant les tribunaux.

**Affaire Villegoux.** — Encore un incident de cette affaire fautive, terminée comme on sait il y a quelques mois devant la cour d'appel de Bruxelles. Voici le récit que nous apporte la *Tribune* de Mons, d'une affaire survenue entre M. Berger, impliqué dans l'affaire Villegoux, et M. Masquelier, l'un des avocats qui y ont plaidé: « Avant-hier matin, M. Emile Masquelier se trouvant avec quelques-uns de ses confrères dans la salle des fêtes de la mairie de Roubaix, lorsqu'il fut accosté par M. Charles Berger, qui lui dit en substance: « Je vous ai averti que l'affaire Villegoux sera terminée, je vous demandais raison de tout ce que vous avez débité sur mon compte. Et ce disant il le frappa de son gant au visage; M. Masquelier riposta par un coup de canne; on s'interpessa, et M. Berger s'éloigna. Il était accompagné d'un monsieur qui semblait être venu que par être témoin de la scène. Cette affaire ne se terminera pas par un duel, comme l'évidemment cherché l'agresseur; M. Emile Masquelier a déposé plainte entre les mains de M. le procureur du roi.

**CONVOIS FUNÈRES ET OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille CARPENTIER-FLOREN, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Hubert-Florent CARPENTIER, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 62 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille BERTELLE-RIGAL, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Jean-Baptiste BERTELLE, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille COCHETREUX-LECOITRE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Joseph-Henri COCHETREUX, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

cloigné que cette femme, frappée de ses allures singulières, sortit à son tour. Elle alla prévenir le maire. Puis elle rentra chez elle. Elle y surprit alors Jacquin qui fouillait son armoire à la lueur d'une chandelle. Elle était, en effet, durant son absence, introduit dans sa demeure, par une fenêtre dont il avait brisé un carreau. Il fut aussitôt arrêté et on trouva sur lui le linge, les bijoux, les gros sous dont il venait de s'emparer.  
Il a 23 ans, il se dit domestique. Mais c'est un Belge. Il a déjà été plusieurs fois condamné tant en Belgique qu'en France. Il est sous le coup d'un arrêté d'expulsion et, en rentrant sur le territoire français pour y commettre son vol, il a contrevenu à cet arrêté. Les plus fins d'habit cherché à dissimuler sa véritable identité au moyen d'un livret ne lui appartenant pas.  
Défenseur: M<sup>o</sup> Michaux.

**NORD**  
Nominations judiciaires. L'Officiel donne le décret présidentiel du 4 mai nommant: Juge suppléant au tribunal de première instance d'Avènes (Nord), M. Manesse (Charles-Edouard-Félix-Désiré), avocat, ancien bâtonnier, en remplacement de M. Paul, décédé.  
Juge suppléant au tribunal de première instance de Lille (Nord), remplira temporairement les fonctions de juge d'instruction, en remplacement de M. Baquet, qui a été nommé juge suppléant.  
La démission de M. Prévotel, juge suppléant au tribunal de première instance de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), est acceptée.  
Juge de paix du canton de Valenciennes (Nord), M. Devette, juge de paix de Haubourdin, en remplacement de M. Sabès, qui a été nommé juge au tribunal de Valenciennes.  
Juge de paix du canton de Haubourdin (Nord), M. Devette, juge de paix de Valenciennes, en remplacement de M. Devette, qui est nommé juge de paix du canton de Valenciennes.  
Juge de paix du canton de Gysoing (Nord), M. Henri-Louis-Augustin-Joseph-Hil, licencié en droit, ancien notaire, en remplacement de M. Mariet, qui est nommé juge de paix à Haubourdin.  
Suppléant du juge de paix du canton d'Hasdin (Pas-de-Calais), M. Paul-Hippolyte Willaume, adjoint au maire d'Hasdin, en remplacement de M. Rioult, qui a été nommé juge de paix à Valenciennes.  
M. Picard, juge de paix du canton nord de Boulogne (Pas-de-Calais), nommé par décret du 12 avril dernier juge de paix du canton sud du Havre (Seine-Inférieure), est maintenu, sur sa demande, dans les fonctions de juge de paix du canton nord de Boulogne.

**CONVOIS FUNÈRES ET OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille CARPENTIER-FLOREN, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Hubert-Florent CARPENTIER, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 62 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille BERTELLE-RIGAL, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Jean-Baptiste BERTELLE, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille COCHETREUX-LECOITRE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Joseph-Henri COCHETREUX, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884, à l'âge de 21 ans, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, à Paris, sont priés de se rendre à l'enterrement qui aura lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les frais funéraires ont été payés par la famille. Les obsèques auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ankerman, 67.

Les amis et connaissances de la famille DUPREUR-DUQUENOY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Stéphane-Henri DUPREUR-DUQUENOY, décédé le 2 mai 1884